

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'IFA

ISSN 0026-9433

SUPPLÉMENT AU N° 1024

(4 AU 10 JANVIER 1996)

GRATUIT

BELGIQUE

Agir contre la misère sociale

Vingt années de crise. Sur un tas de richesses, face à laquelle, par rationalisations, licenciements collectifs, destruction des acquis sociaux interposés, les mesures prises par les mandataires publics sont toujours allées dans le même sens : paupérisation, renflement de la misère. Dans une société qui n'offre d'autre modèle que la consommation, d'autre espoir que l'accès aux biens de consommation. Vingt années de « crise » au terme desquelles le bilan social de l'Europe s'avère exécrable : cinq millions de sans-abri, dont 65% n'ont pas trente ans.

Ils sont 150 000 rien qu'en Belgique, où, de plus, 2 500 000 individus se trouvent surendettés : la consommation à crédit et la précarité de l'emploi nourrissent ce fléau.

La misère est-elle inéluctable ?

TGV, fusée Ariane : le gaspillage des deniers publics continue, tandis que la spéculation immobilière bat son plein : 130 000 immeubles vides en Belgique. Alors que l'économisme s'érige en religion et qu'en chœur les gouvernements prêchent l'austérité, tous ne paient pas la crise : en dix ans, l'avoir-propre des institutions bancaires s'est multiplié par cinq, au détriment de notre droit de citoyens à des conditions de vie décentes, au détriment de chacun dans son aspiration au bonheur.

Isolés, que ce soit en tant qu'individus ou associations, nous ne pesons pas lourd face à la machine-capital, nécrophage : il arrive que l'on crève comme un chien dans la rue.

Il nous semble donc essentiel que toutes les associations concernées par la lutte contre la misère sociale se rassemblent et s'organisent afin que le combat de chacun — qui est aussi celui de tous — se poursuive avec de meilleures chances d'aboutir à de meilleures fins.

C'est dans cet esprit que nous nous proposons d'organiser fin février-début mars 1996 une rencontre internationale entre associations et individus déterminés à combattre la misère sociale et à échanger leurs expériences.

• Les Compagnons du Partage, Château de la Solitude, 54, avenue Charles-Schaller, 1160 Bruxelles. Tél. : 02/645.63.71.

• Alternative libertaire, 2, rue de l'Inquisition, 1040 Bruxelles. Tél. : 02/736.27.76.

• Informations pour la France : Union régionale Nord-Belgique de la FA c/o Humeurs Noires, BP 79, 59370 Mons-en-Barœul. Tél. : 20.47.62.65.

Au programme

• Mercredi 28 février, 18 h : on dort dehors, ensemble, sur l'esplanade du Cinquantenaire, à Bruxelles.

• Jeudi 29 février, 8 h : rassemblement devant la Commission de l'Union européenne, pour la remise du cahier de doléances contre la misère sociale.

• Samedi 2 et dimanche 3 mars : rencontres internationales, au Château de la Solitude, à Bruxelles, entre les acteurs présents sur le terrain (SDF, chômeurs, précaires...).

Pour des échanges féconds, un maximum de collectifs et d'individus actifs est souhaité.

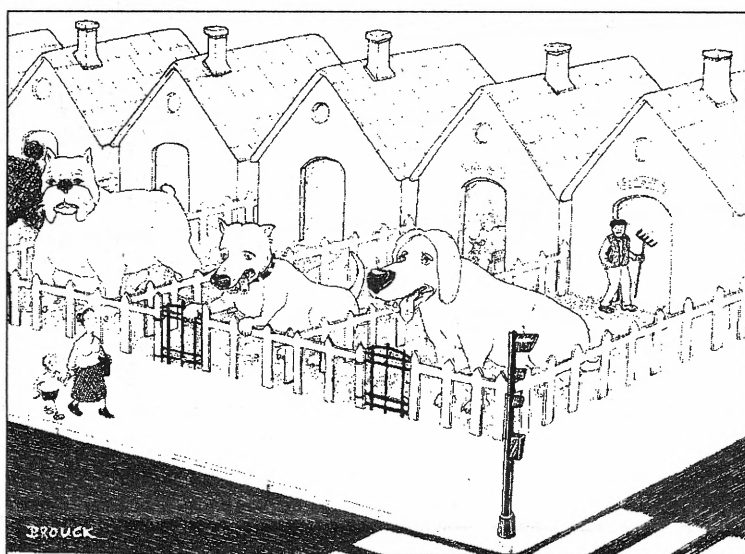
La propriété c'est le vol ! Prenons nos affaires en main !

L'HIVER EST LÀ, avec ses frimas, et les SDF sont toujours à la rue, les mal-logés continuent de vivre dans leurs taudis. Nul besoin de lire dans une boule de cristal pour savoir qu'à nouveau des foyers d'urgence vont s'ouvrir, qu'il y a tout lieu de craindre qu'on apprendra que dans telle ville une personne sera décédée sous des cartons faute de logement. De nouveau, nous serons tenus en émoi par des médias en mal de sensations ; les organisations humanitaires pousseront leurs gueulantes pour dire que cette situation est regrettable, « mais vous comprenez la concurrence internationale nous impose de nous serrer la ceinture ; en tout cas, rassurez-vous, on est en train de réfléchir sur un plan pour l'emploi », etc, etc, etc. Le scénario se ritualise d'année en année, il se banalise !

Pourtant l'hiver dernier une brèche a été ouverte. Pour la première fois depuis des années, la lutte sur le logement a rencontré un écho favorable dans une partie importante de la population. De plus en plus de gens se rendent compte que cette situation est insupportable et même absurde. En effet, comment arriver à admettre qu'un nombre croissant de personnes se retrouvent à la rue ou sont logées dans des conditions désastreuses, alors qu'il y a tant de logements vides, logements qui sont principalement des moyens pour spéculer.

La crise du logement que l'on connaît actuellement n'a rien à voir avec celle que l'on a connue dans les années 50. A cette époque, il y avait effectivement une insuffisance de logements due aux destructions engendrées par la guerre et à une carence de construction de logements dans l'entre-deux-guerres. Aujourd'hui, le problème est tout autre :

— ce n'est pas le manque de logements qui est en cause, mais une volonté à spéculer entre autres sur le logement. Ainsi, le problème n'est



pas de construire de nouveaux logements, mais de rendre accessibles ceux qui sont vides ou de transformer les bureaux non utilisés en logements. En effet, « durant ces 10 dernières années, le nombre de logements vacants a oscillé autour de 2 millions d'unités (1 919 000 en 1984, 2 156 000 en 1988, 1 977 000 en 1992), soit environ 8% du parc locatif. Autrement dit, de quoi loger ou reloger la totalité des sans-abri et des mal-logés. » (Bihr/Pfefferkorn, *Déchiffrer les inégalités*, éditions Syros, 1995, p. 267. Ces chiffres sont extraits du n° 313 d'INSEE première) ;

— l'évolution de l'exclusion et de la précarité fait que les bailleurs, publics ou privés, ne veulent plus louer des logements à des personnes n'offrant pas des garanties suffisantes : pouvoir justifier de revenus stables.

Ainsi, si l'on continue à proposer de construire des logements ou à inciter les propriétaires à louer leurs logements vides (par exemple en leur proposant des primes), on ne résoudra pas fondamentalement le problème, car il y aura toujours de plus en plus de personnes qui ne répondront pas aux exigences des bailleurs, qu'ils soient publics ou privés. La crise du logement est une

des conséquences de la montée de l'exclusion et de la précarité.

Ce n'est pas le manque de logements qui est en cause ! Il s'agit d'un problème exclusivement politique, qui relève d'un débat sur le choix de société dans laquelle nous voulons vivre !

La société repose, entre autres, sur deux piliers : la propriété privée et la hiérarchie sociale fondée, en partie, sur nos revenus. Ces principes sont parmi les fondements de la Révolution française, qui a permis l'accès au pouvoir de la bourgeoisie.

La propriété, c'est l'ensemble des moyens dont disposent des personnes pour en exploiter d'autres. Ainsi, un capitaliste est propriétaire de moyens de production afin d'exploiter des travailleurs ; de même, un propriétaire possède des logements pour exploiter des locataires en exigeant qu'ils lui paient des loyers.

Dans une société de classes, les revenus seront toujours inégaux ; cette inégalité engendre inéluctablement la hiérarchie sociale, la domination. En outre, la réalité de la société capitaliste fait que les propriétaires des moyens de production, de logements... sont toujours en position de force, position qui permet de maintenir leur hégémonie —

politique, idéologique, sociale — sur l'ensemble de la société.

L'Etat — qu'il soit de droit ou pas — maintient ce rapport de forces et le droit de propriété (qui est inscrit dans la constitution) ; il dispose de plusieurs outils pour remplir cette fonction : la police, l'appareil judiciaire, carcéral et en dernier recours l'armée (par exemple, en Mai 68, des chars ont été placés autour de Paris pour parer à toute éventualité).

Ainsi, par rapport à la lutte sur le logement, nous affirmons et nous luttons pour que :

— le droit de propriété cesse de prévaloir sur le fait de pouvoir vivre : le droit de propriété doit disparaître ! Autrement dit, il est criminel de laisser crever des gens parce qu'ils n'ont pu se loger décemment !

— nos conditions de vie ne doivent plus être déterminées par nos revenus (salaires, allocations, RMI...) ; que chacun et chacune doit pouvoir se vêtir, se nourrir, se loger... ; chacun et chacune doit pouvoir vivre dignement !

Le mouvement révolutionnaire doit se donner les moyens de poser les contradictions de fond qui traversent les mouvements sociaux, de les mettre en évidence, de montrer et démontrer que cette société n'est pas aménageable, réformable, « humanisable » : l'exclusion, la domination, la hiérarchie et l'inégalité sociales ne le sont pas. Lutter pour que les gens puissent vivre dignement où ils l'entendent, pour que s'instaure un réel partage de la richesse sociale, suppose d'en finir avec le capitalisme.

Proposons, faisons partager des utopies créatrices, des alternatives à cet ordre social qui rime de plus en plus avec la barbarie. Prenons nos affaires en main : participons à l'émergence, à la vie, de collectifs autonomes de luttes, afin qu'ils ne soient pas instrumentalisés à des fins qui nous échappent.

TOURS LORSQUE LA BISE FUT VENUE

Comme à chaque fois, lorsque la bise fut venue, les petites fourmis ont regardé les cigales crever de froid dehors en se demandant comment une telle situation était possible dans une société aussi développée que la nôtre. Comment ne pouvait-on pas loger décemment tout le monde, aujourd'hui. Sauf que l'hiver dernier, les fourmis ont pu constater l'émergence de mouvements dans différentes villes (Paris, Nantes, Bordeaux, Montpellier, Tours...) autour de ce thème. Ces mouvements, de fait, remettaient en cause la notion de propriété privée.

A Tours, le Groupe libertaire de Tours (GLT) a été un des principaux acteurs de ce mouvement. Dès décembre 1994, le GLT a participé à l'occupation symbolique d'un immeuble vide appartenant à la SNCF (1). L'objectif de cette action était de mettre en avant le thème des réquisitions. L'hiver battant son plein, certains SDF, ainsi que des associations et organisations sensibles au sujet, décidèrent, début janvier, d'occuper la maison de retraite désaffectée Villate. L'occupation se conclut deux semaines plus tard par un procès intenté par la Ville contre les occupants : il se solda par l'expulsion en plein hiver.

Ce procès était perdu d'avance... L'avocate de la Mairie de Tours posa clairement le débat : ce qui est en jeu, à travers cette occupation, c'est le droit de propriété ; refuser l'expulsion revenait à remettre en cause un des piliers de

(Suite page 2)

TOURS LORSQUE LA BISE FUT VENUE

(Suite de la « une »)

la société. Autrement dit, le droit de propriété prévaut sur le fait de pouvoir vivre dignement, et même de pouvoir vivre tout court (2).

Ce droit de propriété fait que des gens sont laissés à la rue ou vivent dans de véritables taudis. Le logement est un outil comme un autre pour spéculer, pour se faire du fric en rackettant des loyers. En outre, de plus en plus de personnes sont sinon dans l'impossibilité, du moins ont de plus en plus de difficultés à se loger. L'exclusion et la précarité aidant, les bailleurs, publics ou privés, imposent des conditions telles qu'une fraction de la population se trouve dans l'impossibilité de répondre aux exigences de ces mêmes bailleurs : revenus stables, l'accord d'un garant solvable... Ce processus s'accroît avec l'évolution de la dualité de la société. C'est un véritable cercle vicieux ! Pour le briser, il faut donc remettre en cause la propriété privée et affirmer que nous devons pouvoir vivre dignement quels que soient nos revenus ! Par conséquent, la lutte pour l'obtention d'un logement décent montre qu'il s'agit de lutter contre le capitalisme, générateur d'exclusion. Vouloir aménager des espaces au

sein de cette société (3) pour la rendre plus « humaine » est une perspective ne pouvant guère déboucher sur des succès durables dans le contexte actuel. Comment le capitalisme peut-il devenir plus humain ?

Ainsi pour le GLT, il s'agit désormais d'avancer que « nos conditions de vie ne doivent plus être déterminées par nos revenus (salaires, allocations, RMI...) ; chacune et chacun a le droit de se vêtir, de se nourrir, de se loger, de pouvoir satisfaire ses désirs... nous devons pouvoir vivre dignement (Première charte du Comité tourangeau pour le droit au logement — CT-DAL), rédigée alors que le comité n'était pas encore affilié au DAL). Autrement dit, jusqu'à présent, la société fonctionne sur le principe de quantification, c'est-à-dire que tout est quantifié, la valeur d'échange prévaut sur la valeur d'usage. Or, il paraît évident que la progression de l'exclusion et de la précarité, à travers les luttes qui leur sont liées, remet en cause cette hiérarchie : d'une société fondée sur la quantification, on doit passer à une société fondée sur la qualité. Ce qui nous importe, ce n'est pas combien vaut telle ou telle marchandise mais qu'elle est l'utilité

de tel ou tel produit. Les luttes doivent tendre vers la satisfaction des besoins et des désirs.

Devant l'impossibilité réelle de poser ces débats au CT-DAL, qui depuis s'est affilié au DAL, nous nous en sommes retirés. Nous participons à la mise en place d'une coordination qui a pour objectif de lutter contre toutes les exclusions, qu'elles soient sociales, racistes, sexistes... L'appel de cette initiative pour une coordination a déjà été publié dans plusieurs journaux (dont le ML), et il est disponible en écrivant, entre autres, au GLT (4). Plusieurs groupes ou associations de chômeurs ou de précaires ont répondu. Serons-nous capables de lancer une réelle dynamique de lutte contre les exclusions ? Serons-nous capables de proposer, de concrétiser des alternatives ?

Par exemple, il nous importe de tenter de redéfinir la place du travail dans notre société. Il doit perdre sa centralité et devenir une activité sociale parmi d'autres, comme le sont le fait de militer, d'adhérer à une association, de faire la fête... Actuellement, le travail organise, pour la plupart d'entre nous, toute notre vie ; il détermine notre lieu d'habitation, notre emploi du temps... Il a une place centrale, tant d'un point de vue matériel qu'idéologique : la valeur du travail est centrale. Cette centralité,

qui est l'un des fondements de l'idéologie bourgeoise, commence à être remise en cause de part, notamment, l'évolution de l'exclusion et de la précarité (5).

Nous proposons au contraire de développer la notion de TRAVAIL SOCIALEMENT UTILE (TSU). En effet, pour définir ce qui est « utile », il faut déterminer « socialement » quels sont nos besoins sociaux et individuels. Si l'on définit le travail comme une activité ayant pour but de les satisfaire, celui-ci trouve sa juste place : il est un moyen parmi d'autres : activités que nous devons maîtriser, c'est-à-dire en déterminer les finali-

tés, l'utilisation, les méthodes, les techniques et les moyens employés pour les réaliser, et ce en vue de connaître et maîtriser nos conditions de vie.

Utopique ! Nous assumons ! Nous devons tenter de réfléchir, de réaliser, de faire partager et vivre des utopies créatrices, des alternatives en rupture avec l'ordre existant, sinon les replis réactionnaires, corporatistes... seront les seules réponses à l'évolution du capitalisme qui engendre de plus en plus de misère et de barbarie !

**GROUPE LIBERTAIRE
DE TOURS**

Notes

(1) Cette action était à l'initiative d'AC ! 37, d'ACDC (association de chômeurs), de la Confédération syndicale des familles et à la CNT 37 (syndicat affilié à la CNT dite de Bordeaux).

(2) Tous les ans, pendant l'hiver, des personnes meurent car elles n'ont pu se loger !

(3) Par exemple, des droits qui, de fait, ne sont « garantis » uniquement que par l'Etat de droit, c'est-à-dire qu'ils sont bien aléatoires, comme le montre l'expérience. En outre, cela renforce la légitimité de l'Etat, puisqu'on s'en remet à lui pour préserver ce pour quoi on lutte. De plus, comment peut-on mettre sur le même plan le fait de pouvoir se loger (le droit au logement) et le fait de devoir travailler pour subvenir à ses besoins (le droit au travail) ; c'est confondre la satisfaction des besoins vitaux (se loger, se nourrir, se vêtir...) avec le moyen privilégié dans le système capitaliste de pouvoir y parvenir : le travail, avec comme corollaire l'exploitation des travailleurs.

(4) plusieurs groupes sont à l'initiative de cette démarche :

- Travailleurs-Chômeurs-Précaires en colère c/o Coordination des sans-abri, 9, rue saint-Sauveur, 75002 Paris ;
- Précaires Solidaires nantais(e)s c/o Le Local, 16, rue Sanlecque, 44000 Nantes ;
- Le Courtois, 10, rue de Bitche, 44000 Nantes ;
- GLT c/o FA, BP 2114, 37021 Tours cedex.

(5) En outre, le travail est de moins en moins le lieu de socialisation privilégié, et on souhaite de moins en moins « perdre sa vie à la gagner » !

BRUXELLES

C'est la vie de château !

Cela fait plus d'un an, à présent, que nous prenons part à la lutte acharnée entreprise par une vingtaine de personnes qui toutes se sont retrouvées à un moment ou à un autre de leur existence à la rue. Ce sont tous des « moutons noirs » ayant rompu avec les institutions, et plus encore avec les structures caritatives telles Emmaüs, l'Armée du Salut et Cie...

Tout a démarré, en fait, à la fin de l'été 1994, après le décès d'un des leurs dans une gare isolée. Pour commencer, ils décidèrent de planter leur tente Médecin Sans Frontière (mais MSF n'a jamais voulu que cela se sache) devant les Centres Publics d'Aide Sociale (CPAS) des 19 communes bruxelloises, afin de réclamer le Minimex (minimum d'existence) pour les routards, en plus

de la réquisition d'immeubles vides (prévue dans la loi Onkelinx). Puis vint ce fameux jour où ils prirent possession d'un château, le « Château de la Solitude » !

Très vite, ce lieu (capable d'accueillir plus de 100 personnes) fut tant bien que mal autogéré. Actuellement, plus de 60 personnes y vivent déjà. Celles-ci ont des motivations très diverses : une vingtaine d'entre elles vivent en communauté et comptent bien demeurer au « Château » ; les 40 restantes sont avant tout de passage, dans l'attente de toucher le Minimex (toujours pas accordé à ceux de la rue), de trouver un logement... et de laisser la place à quelqu'un d'autre. Autogestion donc, avec ses hauts et ses bas !

Et nous, nous les suivons depuis le mois de septembre 1994. Dans un premier temps, nous nous sommes contentés de relater leurs actions à travers notre journal, *Alternative libertaire*, actions devant les CPAS, les ministères, sur la Grand Place où ils rencontrèrent la violence policière. Puis,

très vite, nous nous sommes investis davantage. Et aujourd'hui, les projets communs fleurissent, comme l'organisation au printemps d'une rencontre internationale de tous ceux qui, de près ou de loin, luttent auprès des sans-abri ou étant eux-mêmes sans-abri ont décidé de s'auto-organiser ! A cet effet, pour préparer cette rencontre, nous avons créé une commission regroupant des membres de la Fédération anarchiste (groupe Alternative libertaire et des individuels), du Centre libertaire de Bruxelles, de l'Initiative pour une Confédération nationale du travail en Belgique (I-CNT) et des anars sans étiquette.

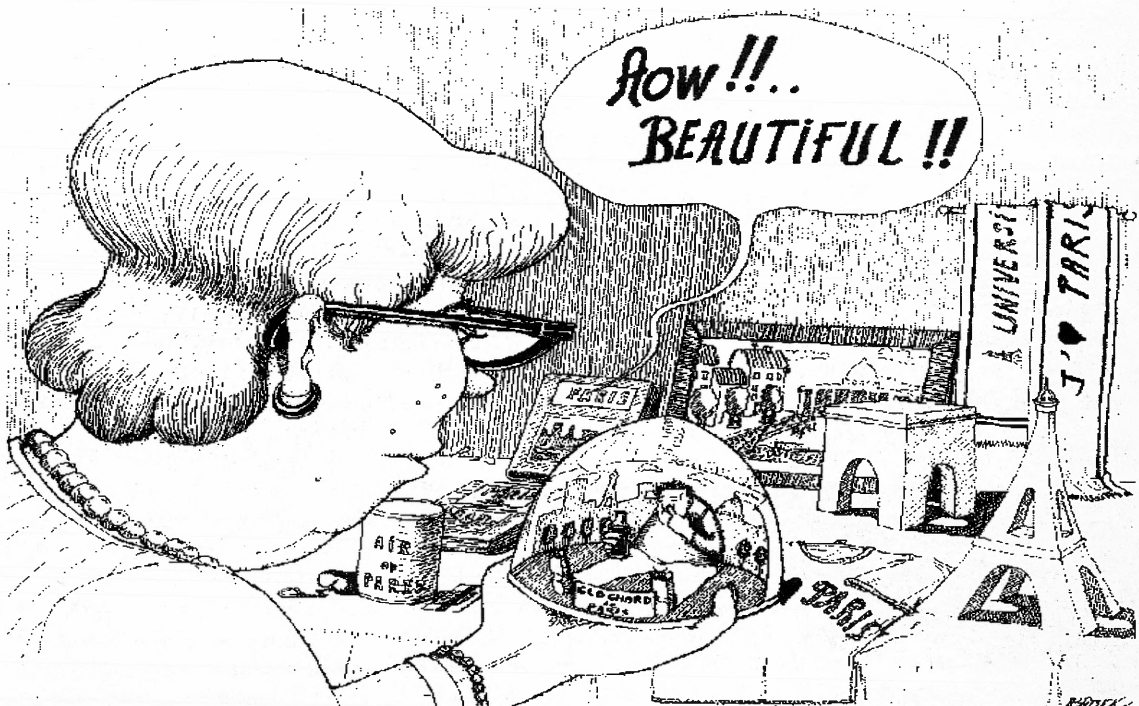
Nous comptons, lors de cette rencontre, organiser des débats autour de l'anarchisme, de l'autogestion, de l'éducation libertaire, de la prison, des violences infligées aux femmes... le tout mêlé à des concerts, des projections de films et à une atmosphère de fête.

En attendant, nous tentons d'approcher, par exemple, l'éducation libertaire, en essayant de la mettre en pratique sur

place (puisque une dizaine d'enfants vivent sur place) et organisons des conférences (la première a eu lieu avec Ronald Creagh et parlait du communautarisme). Nous comptons aussi proposer la création d'une commission chargée d'élaborer des propositions permettant, encore et toujours, d'améliorer la façon dont fonctionne le Château... D'autres activités sont proposées, mais celles-là essentiellement culturelles et sportives... signalons qu'elles sont principalement impulsées par « Les Amis du château », une association un peu catho, un peu écolo ! Car nous ne sommes pas les seuls à agir (et/ou vivre) au Château, et à côté des affiches d'Alternative libertaire trône aussi une... croix !

Alors, si notre « aventure » vous tente, vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter : Centre libertaire de Bruxelles, 65, rue du Midi, 1000 Bruxelles. Tél. : 19.32.2.527.07.10.

**DANIEL (individuel FA
de Bruxelles, Union régionale
Nord/Belgique)**



Supplément « Logement »
au ML n° 1024

Rédaction-Administration
145, rue Amelot
75011 Paris.
Tél. : (1) 48.05.34.08.
FAX : (1) 49.29.98.59.

le monde
libertaire

Bulletin d'abonnement

Tarif		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	☐ 35 F	☐ 70 F	☐ 60 F
3 mois	13 n°	☐ 95 F	☐ 170 F	☐ 140 F
6 mois	25 n°	☐ 170 F	☐ 310 F	☐ 250 F
1 an	45 n°	☐ 290 F	☐ 530 F	☐ 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Pays
A partir du n° (inclus).
Abonnement de soutien ☐
Chèque postal ☐ Chèque bancaire ☐ Autre ☐
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M) ☐

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

NANTES

Reculer pour mieux sauter

DEPUIS le mois de février 1995, un squatt politique, Le Courtois, s'est ouvert dans un quartier de Nantes voué à la rénovation (cf. ML n° 987 et n° 995). Il s'est ouvert à l'initiative d'un collectif luttant notamment contre la précarité, le Comité Précaires et Solidaires nantais(e)s. Ce collectif s'est fait remarquer sur Nantes par ses interventions lors des manifestations anti-CIP notamment, par l'occupation toute symbolique, durant 24 heures, d'une ANPE désaffectée et par son discours anticapitaliste rupturiste (critique du travail comme « invariant de la nature humaine », du chômage perçu comme un « mal social », défense de l'égalité sociale et économique...).

Lorsque le projet a commencé à germer dans les esprits, il n'était donc pas question de se battre pour demander l'application de la loi de réquisition, ni de créer un collectif Droit Au Logement, mais de montrer qu'un collectif de lutte anti-autoritaire pouvait soutenir un groupe d'individus décidés (dont certains militaient en son sein) à se réapproprier un lieu laissé vide en centre-ville, de refuser le « caritatif system » et l'« assistantat social ». Pourquoi en centre-ville, à quelques pas de la prestigieuse Cité des Congrès ? Parce qu'à Nantes, comme dans d'autres villes, on assiste à la destruction des anciens quartiers ouvriers, qui laissent la place à du locatif pour jeunes

cadres désireux de réintégrer l'inner-city et rejettent ainsi la population modeste en banlieue.

Il n'était également pas question d'occuper n'importe quel lieu : la volonté unanime était que le squatt ne soit pas uniquement un habitat collectif, mais également un espace anti-autoritaire géré collectivement, un lieu de vie ouvert à la politique et à la contre-culture, une autre façon aussi de concevoir sa vie. Et le lieu occupé répond sans problème à cette exigence : un rez-de-chaussée immense, capable d'accueillir plus de 150 personnes, et un étage disposant d'une demi-douzaine de chambres. Et si le squatt a survécu jusque là, il le doit en grande partie à son ouverture sur l'extérieur. Il est devenu une sorte de « maison de quartier autogérée », accueillant des cours divers (de langues, de sports d'auto-défense), des concerts (la plupart du temps en soutien à des luttes) et une cantine végétarienne hebdomadaire, animée par des gens suffisamment responsables pour ne pas s'aliéner un voisinage forcément intrigué et soupçonneux.

Jusqu'à la mi-septembre, Le Courtois est demeuré un « vrai » squatt (au sens juridique), peu inquiété par la maison Poulaga, grâce à l'extrême discrétion du propriétaire (uniquement intéressé par la vente du bâtiment à la municipalité). Quand la Mairie a enfin racheté le lieu, elle a proposé aux squatteurs et squatteuses des

baux précaires. Après débat, le collectif des occupant(e)s, collectif regroupant des résident(e)s et ceux et celles qui les soutiennent (qui se réunissent bon an mal an chaque semaine et est autonome de Précaires et Solidaires), accepta pour une simple question de... confort ! En effet, sans électricité ni eau courante, impossible de vivre, de développer des projets, d'agir sur la ville. En acceptant les propositions de la Mairie, en refusant la radicalité pour la radicalité (le refus de se faire « légaliser » équivalant à la mort du squatt), le collectif des occupant(e)s a fait un pari : faire du squatt Le Courtois un autre lieu radical sur la ville,

moins marqué idéologiquement que Le Local (16, rue Sanlecque, 44000 Nantes), plus ouvert sur la contre-culture, donc sur des approches différentes de la politique (qu'il convient évidemment de ne pas mythifier !)...

« Reculer pour mieux sauter », en quelque sorte. Le squatt Le Courtois sera ce que les occupant(e)s en feront ! C'est une évidence, mais il est bon de le rappeler parfois. Les projets ne manquent pas : le maintien de la cantine à 10 francs attire plus de 40 personnes chaque semaine ; le journal mural informe les habitants du quartier de l'activité du squatt ; les concerts de soutien permettent le financement d'actions sur la ville (sur le Chiapas, par exemple), la restauration du lieu (décoration, aménagement...) et d'informer une population peu encline à suivre des réunions-débats sur les luttes en cours.

Le squatt vit ainsi sa vie. Il sait aussi que son existence (ou plutôt ce qui fait son originalité : son expression politique anti-capitaliste) dépend de la volonté de la Mairie socialiste (qui est passée maîtresse dans l'art de tout intégrer/normaliser de laisser cette « verrue » s'enraciner dans un des futurs quartiers chics de la ville, mais également de la volonté de ceux et celles qui y viennent : à eux/elles de s'y investir, de lui donner vie, de dépasser le simple consumérisme (et on consomme beaucoup dans la mouvance radicale, du concert anti-ecceci au discours anticela!)... en clair, de devenir « acteurs et actrices » de la contestation sociale. Comme le dit si bien JMR, obscur poète oléronnaise, « *Mieux vaut allumer une seule et minuscule chandelle que de maudire sans fin l'obscurité* » !

PATSY
(groupe Milly-Witkop)

Dans la cour du squatt Le Courtois, à l'heure du repas végétarien.



BORDEAUX

POUR LE DROIT AU LOGEMENT

Comme partout ailleurs, le logement devient un problème à partir du moment où certaines personnes se retrouvent propriétaires du logement que d'autres occupent. De la même façon que la domination capitaliste s'établit à partir de la possession par quelques-uns des moyens de production (qui se transforment alors en un outil pour faire des profits en non en un moyen de satisfaire des besoins), le fait d'être propriétaire de logements signale l'accumulation de capitaux et devient là aussi un moyen de faire des profits au détriment de la satisfaction du besoin élémentaire de se loger. La situation s'aggrave encore avec l'organisation du marché du logement, la spéculation... Nous sommes dans un système capitaliste, pardi !

Le problème du logement a commencé à se poser à Bordeaux de façon plus cruciale avec l'installation dans la « crise », crise savamment orchestrée par le capitalisme lui-même pour opérer une réorganisation interne et augmenter ses bénéfices (construction européenne, nouvelle opposition Nord-Sud).

Propriétaires et investisseurs se tournèrent alors vers les vieux quartiers du centre-ville : certains furent détruits et reconstruits, d'autres rénovés (comme le quartier Saint-Pierre) provoquant le départ en banlieue de la population d'origine populaire et/ou immigrée, incapable d'assumer l'augmentation des loyers... Par contre, en spéculant intelligemment et en investissant judicieusement, la bourgeoisie bordelaise a réalisé une très bonne opération financière !

Ces précédents vont amener à la création du Front de Libération de Saint-Michel (autre quartier populaire bordelais) afin de lutter et dénoncer la spéculation, les immeubles vides, les expulsions, la rénovation... Début 90, c'est la naissance du Mouvement du Ras-le-Bol (MRLB) autour d'une idée simple : face à la misère, à l'exclusion, à la précarité, il faut, au-delà des différences politiques ou autres, réagir collectivement et montrer que l'on est d'accord sur un grand nombre de choses qui sont des minimums

vitaux... comme le droit au logement ! C'est dans le cadre du MRLB qu'agit le groupe Emma-Goldman de la FA.

Ainsi, le MRLB a multiplié manifestations et occupations symboliques, mais aussi actions de solidarité concrète (distribution de nourriture et de vêtements...), toujours en rappelant qu'il y a plus de 20 000 logements vides sur Bordeaux pour autant de demandes HLM insatisfaites et qu'on compte plus d'un millier de sans-abri sur la ville !

Pour élargir son action, le MRLB lance le collectif « Un toit, un droit », qui regroupe des associations, des organisations politiques et syndicales.

L'hiver dernier, le collectif exige l'application de la loi de réquisition lors de l'ouverture d'un nouveau squatt, au même moment où le DAL, à Paris, le fait dans la rue du Dragon. Tout en gardant son indépendance, notre collectif continuera à travailler avec le DAL et d'autres associations qui luttent pour le droit au logement, conscient qu'il a fait beaucoup pour cette lutte de par la médiatisation qu'il a réussi à susciter.

Après la mort de deux SDF à Marseille, se crée sur Bordeaux la Coordination des SDF (CSDF), qui dresse durant deux mois un campement face à la mairie, avant de squatter un immeuble. Après des négociations, le CSDF a obtenu que son immeuble soit échangé contre deux bâtiments rénovés, avec un

espace permettant l'accueil des personnes à la rue. Ce projet est coordonné et réalisé par le CSDF lui-même ! Comme quoi la lutte...

Ceci dit, notre petite histoire n'est pas terminée et nous continuons à lutter contre les expulsions, les augmentations (de loyers, de charges, d'impôts locaux...), pour obtenir de nouveaux logements (dans l'urgence et dans le long terme), et obtenir le maintien des HLM en tant que logements sociaux... en voyant aussi avec plaisir qu'ailleurs en France, d'autres que nous s'emparent de ces problèmes.

De même, il n'est pas question de se contenter de la situation actuelle : nous voulons des logements, mais pas des taudis ; de même, le RMI ne peut nous satisfaire, pas plus que l'organisation de la charité par les associations caritatives qui, en plus, touchent des subventions pour pallier à la misère !

Pour notre groupe, il y a le travail que nous effectuons dans le cadre du collectif (sensibilisation, organisation des luttes...) et puis il y a le travail spécifique de tout militant anarchiste, qui est là aussi pour proposer des idées et des solutions à ce problème.

Pour nous, il faut s'inscrire dans une stratégie qui colle à la réalité du moment, pour organiser le maximum de gens sur les bases les plus claires possibles, c'est-à-dire les plus à même de gagner des choses qui sont un pas en avant sur la voie de la transformation du système ; expliquer en quoi exclusion et crise font partie de la

logique capitaliste ; que les logements vides font grimper les loyers et gonfler les poches des spéculateurs ; dire et redire que la propriété c'est le vol ; que ce n'est pas de charité dont nous avons besoin, mais qu'il s'agit de réaliser l'égalité économique et sociale, ici comme ailleurs !

De la nécessaire organisation de la solidarité entre les exclus, il nous faut passer à l'organisation de la solidarité entre précaires, chômeurs, et salariés, tous exploités par le même système, sans oublier les immigrés qui sont toujours les premières victimes de l'exclusion.

Pensons à ceux qui sont ici, mal logés et mal nourris, et pensons à ceux qui arrivent, comme les réfugiés, pensons à la carence des liens d'accueil et pensons aussi aux clandestins, qui se terrent pour éviter l'expulsion vers leur pays de misère et de tortures, qu'il nous faudra soutenir et donc héberger... sans oublier non plus les malades du SIDA, qui ont de plus en plus de mal à trouver un logement. Résistance nécessaire contre le climat ambiant, sécuritaire, policier et raciste !

GRUPE EMMA-GOLDMAN

• Groupe Emma-Goldman, 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux (permanence : le samedi, de 15 h à 17 h).

• Collectif « Un toit, un droit », 11, rue Permentade, 33800 Bordeaux. Tél. : 56.92.56.50.

La FA a édité une affiche
sur
le logement

5 F l'unité,
50 F les 50 exemplaires
(+ 10% de frais de port)

A commander à :
PUBLICO
145, rue Amelot,
75011 Paris.

ESTIMATION DES BESOINS EN LOGEMENTS POUR LES SANS-ABRI, LES MAL-LOGÉS

Estimation effectuée entre 1990 et 1992 (BIPE/SCIC) pour le ministère de l'Équipement et du Logement

	Nb. de personnes	Nb. de logements
1) Les exclus SDF + Centres d'urgence :	202 000	147 000
2) Logements de substitution Meublés, hôtels :	470 000	313 000
Foyers de travailleurs :	176 000	160 000
3) Les mal-logés Campings, caravanes :	147 000	50 000
Logements hors-normes, vétustes, surpeuplés :	1 429 000	814 000
HLM à réhabiliter :	670 000	270 000

MONTPELLIER

Occuper en souplesse ou l'art d'être hors-la-loi

L'histoire de l'occupation des bâtiments désertés par la CRAM, avenue de Lodève, à Montpellier, depuis le 7 novembre 1994 (cf. ML n°s 980, 985, 992, 1003 et 1007) a fait l'objet d'une couverture médiatique importante. De fait, cette lutte a vu converger une bonne partie des initiatives sociales montpelliéraines. Curiosité, intérêt, solidarité, nécessité : les raisons de venir au squatt furent aussi variées que la durée et l'investissement dans ce mouvement.

Depuis l'expulsion-démolition du mois d'août et ses répercussions nationales (promesse de juppé d'obtenir pour les SDF une Maison de la Solidarité), plusieurs occupations ont eu lieu. Des bâtiments du ministère de l'Intérieur (24, avenue Clemenceau) servent de lieu d'accueil et d'information du public : le projet de commissariat peut attendre ! Des logements vides appartenant à des particuliers ont été également « réquisitionnés » : les référés d'expulsion engagés sont freinés par le double jeu du pouvoir. Celui-ci, échaudé par la désapprobation générale des méthodes musclées employées en août, a visiblement choisi de biaiser en négociant tous azimuts, les SDF se retrouvant noyés au milieu des

professionnels du social, alléchés par la manne financière annoncée. Les SDF réclament un lieu à gérer eux-mêmes, ouvert à la vie associative, pas un habitat d'urgence supplémentaire. Ils rejettent le projet de la Préfecture, pour qui autogérer signifie gérer par elle.

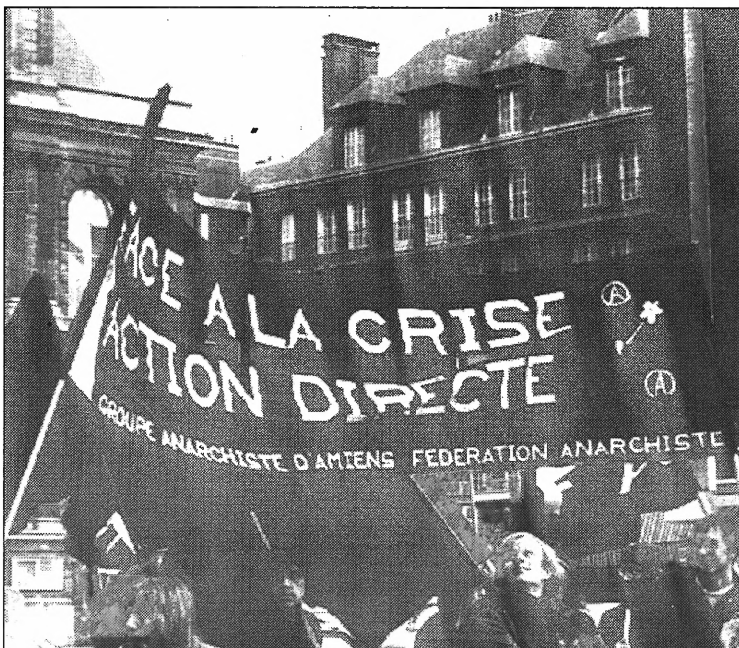
La lutte pour le droit au logement va s'amplifier. Les anarchistes ne sont pas toujours bien armés pour naviguer dans les eaux troubles où il est question de négociations, assistance sociale, présence quotidienne. Pourtant, à la lumière de ces occupations, il apparaît que nos idées sur l'auto-organisation et l'action directe, même si elles sont parfois perçues comme « utopiques » (ou dérangeantes pour certains ambitieux), s'imposent comme une nécessité et prouvent leur efficacité si elles sont introduites au bon moment. Car il faut admettre que ce n'est pas toujours possible pour des personnes en difficulté d'être autonomes, ni de faire avancer un combat uniquement dans un rapport de forces. Notre capacité à intervenir sur le champ social dépend directement de cette souplesse tactique qui, sans dévorer notre combat, permet d'être en phase avec les réalités.

BOB (groupe de Montpellier)

HABITAT... MODE D'EMPLOI

Quelques trucs à savoir pour ouvrir un squatt en France

Ouvrir un squatt, c'est facile, mais c'est risqué. Alors, autant préparer soigneusement son affaire pour éviter les ennuis.



De l'ouverture du squatt...

Signalons tout d'abord que le squatt dépend de la juridiction civile : vous ne pouvez donc pas passer derrière les barreaux. Evitez alors de fracturer une porte ou réparez rapidement les dommages, afin d'éviter toute procédure de flagrant délit pour infraction (car, dans ce cas, vous dépendrez de la juridiction pénale).

Prenez de préférence un lieu inoccupé depuis plusieurs mois (à la fois vis-à-vis de l'opinion publique, des voisins, mais aussi des tribunaux). De même, il est préférable qu'il appartienne à un organisme public ou une entreprise devant défendre une image publique. Cela peut éviter que le propriétaire ne vous expulse ou détruise le squatt au mépris de la loi ! Mais, à titre d'exemple, la Mairie de Paris a déjà envoyé des commandos casser des immeubles, afin de les faire classer insalubres (et en cas d'insalubrité, les gens sont automatiquement expulsés... Question de sécurité !).

Si cela fait plus de 48 heures que vous occupez les lieux (pour le prouver, le meilleur moyen est de s'envoyer un courrier) et qu'il n'existe pas de traces d'effraction, le lieu devient légalement votre domicile. Du coup, pour vous expulser, une démarche devant les tribunaux devient obligatoire. Avant d'annoncer publiquement l'ouverture du squatt, si telle est votre volonté, n'oubliez pas de penser à l'eau, au gaz, à l'électricité et au téléphone.

Théoriquement, tous les organismes (EDF, Télécom...) sont dans l'obligation de vous fournir ce que vous leur demandez. Néanmoins, c'est toujours une guerre entre vous et le propriétaire/les organismes publics (qui savent bien que c'est un élément de viabilité dans les lieux). Si vous faites les démarches avant que le lieu soit connu, vous pouvez tout obtenir. Prenez d'abord l'abonnement Télécom en prétextant que vous ne pouvez pas vous déplacer à cause de votre travail... et une fois votre première facture en main, les autres démarches deviennent plus faciles. Sinon, n'hésitez pas à faire pression, à occuper leurs locaux (EDF...), en leur rappelant que leur rôle n'est pas de se substituer à la justice.

...au procès

La loi du 9 juillet 1991, proposée et adoptée par les socialistes, alourdit la procédure et les condamnations. Même si elle n'a pas encore été utilisée, elle existe et peut à tout

moment servir. Elle peut vous condamner à une amende de 100 000 francs !

Le procès est inévitable si le propriétaire entame une démarche, mais la procédure reste longue : plusieurs mois !

La stratégie la plus efficace est celle qu'utilisent certaines structures (Comité des sans-abri, Comité des sans-abri et précaires...). Associations de fait (non déclarées en Préfecture), elles ne peuvent être poursuivies. Les deux associations pré-citées (Paris, Le Mans) ont eu des procès annulés pour cette raison. Une autre astuce, dans le cas de contrôle d'identité, est d'ouvrir une permanence publique. Les personnes contrôlées peuvent déclarer ne pas être occupantes des lieux, mais s'être rendues à une permanence ouverte au public. Mais ces astuces ne peuvent que retarder la procédure, car, Dieu soit loué, il règne encore en ce bas monde un droit protégeant la propriété privée !

Lors du procès, jouez les démagos et donnez de vous une bonne image : évitez les problèmes de voisinage, évitez (pas pour des questions d'éthique mais de stratégie de trop grosses circulations de substances illicites, insistez sur votre situation sociale (SDF, précaire...) et l'absence d'occupation du lieu depuis des mois. Cette stratégie pourra vous éviter des amendes et retarder la date d'expulsion !

Sur ce, bon courage !

RÉGIS BALRY
(groupe Milly-Witkop)

**Comité
des
sans-abri
9, rue Saint-
Sauveur
75002 Paris**

**Ile-de-France
RADIO LIBERTAIRE
89.4 FM
le SAMEDI de 16 h 30 à 18 h
« Sans toit ni loi »
l'émission
sur les mal-logés**

**Calendrier 1996
dédié au révolutionnaire russe
Voline**

La revue *Itinéraire*,
vous informe que
son calendrier 1996
vient de paraître
(en quatre couleurs).

**12 F (+ 4,40 F de port).
En vente à la librairie
PUBLICO.**

La Fédération anarchiste
a édité une série
de 10 autocollants (travail,
logement, nucléaire, armée...)
50 centimes l'unité
5 francs les 20 exemplaires
10 F les 50 ex., 20 F les 100 ex.
(+ 10 F de frais de port).
A commander à :
PUBLICO
145, rue Amélot, 75011 Paris.